

MAGASIN DE VENTE & TERRAIN BATIMENT F5C – 2 462 M² SECTEUR PLA À LOUER

LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLACEMENT

Magasin de vente de 1 515 m² avec 3 bureaux à l'étage de 595 m², terrain extérieur de 144 m² dédié au stockage et 16 places de parking privatives pour une surface totale de 2 462 m². Les emplacements sont livrés brut, l'ensemble des travaux d'aménagement seront à la charge exclusive du candidat sous réserve de la validation de son dossier de demande d'autorisation de travaux.

Localisation et secteur : Idéalement situé au cœur de l'avenue de la gastronomie, secteur PLA, avenue de Normandie, proche du péage Porte de Thiais (E2).



Venez découvrir
votre future
adresse !



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Bâtiment** : F5C
- **ESI** : 01/F5C/00/A/001
01/F5C/01/B/001
01/F5C/00/T/001
01/F5C/00/P/007 à 022
- **Surface** : 2 462 m²
- **Disponibilité du bien** : Immédiate
- **Descriptif technique** :
 - Activité de vente, stockage, préparation et livraison de tout type de produits frais.
 - Respect des activités du secteur
 - Non divisible et non extensible en surface
 - Tous les travaux d'aménagement sont à la charge du preneur.

**Demandez à visiter ce bien ! 06
85 66 77 66**



LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

Type de contrat : Traité de concession valable jusqu'au 31 décembre 2049.

	REDEVANCES (€HT/M ² /AN)	CHARGES (€HT/M ² /AN)	DEPOT DE GARANTIE (€ TTC)	DPA (€ TTC)
Magasin	360,50 €	NEANT	136 847 €	554 308,20 €
Terrain	58,49 €	28,40 €	3 754 €	-
Bureaux	360,50 €	-	64 349 €	136 058,65 €
Places de Parking	888,16 €	-	4 263 €	-

- Tarifs applicables en 2026 selon arrêté préfectoral n°2025-05141 du 19 décembre 2025

- Sécurité Générale du marché : 2% facture mensuelle
- Cotisation au centre médico-social de Rungis : 71 € HT/an/salarié.
- Redevance digitale : 70€ HT/mois
- Participation à la RSE et à la transition écologique : 1.85HT/m²/an sur toutes les surfaces dont le CONCESSIONNAIRE bénéficie.

**DOSSIER DE CANDIDATURE
À ADRESSER AVANT
LE 12/04/2026 à 16H00**



Pièces administratives :

- La carte d'identité du représentant légal de la société candidate
- Extrait K-BIS de moins de trois mois
- Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation
- Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles
- Dernier bilan comptable de la société

Pièces liées au projet :

- Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné accompagnée d'une présentation du projet d'occupation (2 pages maximum)
- Une présentation de l'entreprise et de son activité (10 pages maximum)



En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

Critères	Pondération
La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN, connaissance, expérience dans la filière.	40%
Solidité et garantie financière	30%
RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage alimentaire, logistique urbaine propre, innovation, etc.	15%
Souveraineté Alimentaire : appréciation de 7 critères listés ci-après*	15%

🇫🇷 Produits d'origine française. ★ ★

🏆 Bonus : le candidat s'engage à ne proposer QUE des produits français. ★

🇫🇷 Produits transformés en France. ★

👨‍🌾 Engagement en faveur d'une juste rémunération pour les agriculteurs et producteurs. ★ ★ ★

🍏 Engagement en faveur des petites / moyennes exploitations agricoles et des coopératives à taille humaine (une liste détaillée devra être transmise) ★ ★ ★

🏆 L'opérateur présente un label en faveur de la souveraineté alimentaire (Bleu Blanc Cœur, AOC/AOP/IGP, Fleurs de France...). ★ ★ ★

🌐 Le candidat source en France des produits majoritairement importés, caractérisés par une forte exposition au commerce extérieur. Des éléments de preuve devront être fournis. ★ ★ ★

LA PROCEDURE

ETAPE 1 – J + 0 : Mise en ligne de l'annonce sur www.rungisinternational.com par la SEMMARIS.

ETAPE 2 – Entre J + 0 et J + 29 : Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.

ETAPE 3 – Jusqu'à J + 30 : L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMARIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

Tout dossier transmis hors délai, c'est-à-dire au-delà de 30 jours après la mise en ligne de l'annonce, sera rejeté par la SEMMARIS.

RELATION CLIENTÈLE

ANTHONY NOUIOUI

Direction commerciale

anthony.nouioui@semmaris.fr

+33 6 85 66 77 66



SUPPORT TECHNIQUE

KATIA VILLAR

Responsable administrative en charge de la gestion locative

emplacement.commercial@semmaris.fr